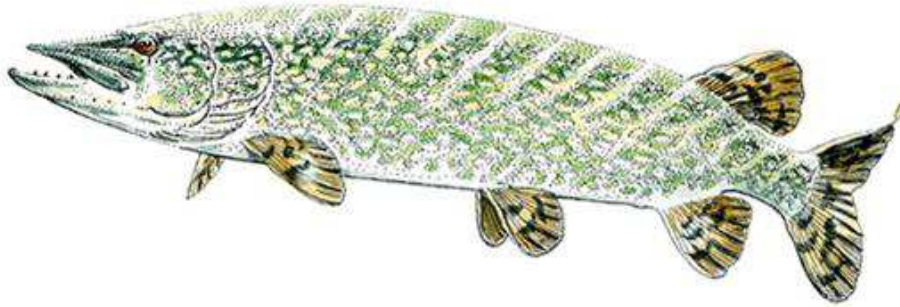


Brochet (*Esox lucius*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 50 cm, maximum 1,30 m

Poids : moyen 1 kg, maximum 15 kg

Description physique : Le brochet a un corps long, fusiforme. Sa nageoire dorsale est très reculée. Sa bouche est plate et large. Il possède environ 700 dents, se trouvant dans la bouche, sur les ouïes, sur le vomer, ... Ses dents sont tournés vers l'intérieur, c'est-à-dire qu'une fois à l'intérieur la proie ne peut s'en échapper. Le brochet est généralement vert clair, voir vert olive avec de larges taches sur le corps (les plus jeunes ont des rayures).

Biologie

Alimentation : Le brochet est un carnassier, redoutable prédateur. Les jeunes vont plutôt se nourrir du zooplancton, pour ensuite se nourrir de crustacés, de poissons, de mollusques, ... Le brochet se cache pour repérer ses proies. Une fois repérée, il se tourne délicatement vers elle, s'en approche doucement (seules les nageoires pectorales sont en mouvement). Au moment opportun, le brochet fond sur sa proie. Grâce à sa morphologie et au regroupement de ses nageoires dorsale, caudale et anale, il peut atteindre la vitesse de 50 km/h en une fraction de seconde, ne laissant généralement aucune chance à sa proie.

Reproduction : Lors de la reproduction, qui se déroule sur plusieurs jours entre Février et Avril, la femelle dépose ses œufs sur la végétation immergée. Plusieurs mâles, viennent féconder les œufs.

La femelle expulsera au total en moyenne 15 000 à 20 000 ovules.
L'incubation dure 120 degrés*jours.

Maturité sexuelle : 2 ans pour les mâles, 3 ans pour les femelles.

Durée de vie : moyenne 10 à 12 ans, maximum 20 ans

Ecologie

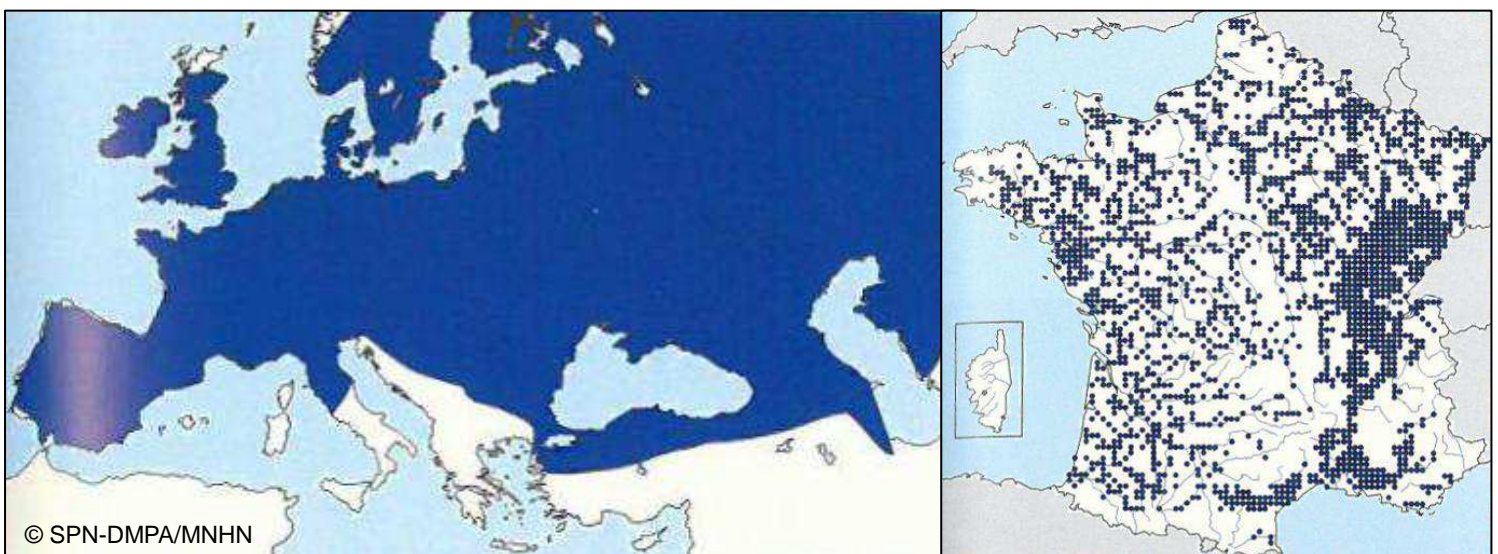
Habitat : Espèce très territoriale, le brochet vit principalement dans les eaux claires, les préférant peu profondes avec une végétation aquatique abondante.

Zonation piscicole : Zone à brème et plans d'eau.

Sensibilités : Le brochet perd peu à peu de sa population, en raison de la pollution, de la présence des barrages, mais ce qui cause une plus grosse menace pour cette espèce reste le manque d'accessibilité aux zones de frayère (de par la disparition des zones humides, l'aménagement de l'espace de fonctionnement des cours d'eau,...). Les géniteurs, ont plus de mal à y déposer les ovules, et leur semences, et les jeunes brochetons à revenir sur les zones de croissance. En outre, la durée de l'incubation nécessite l'émergence des zones de frai pendant une période assez longue, conditions malheureusement rarement réunies.



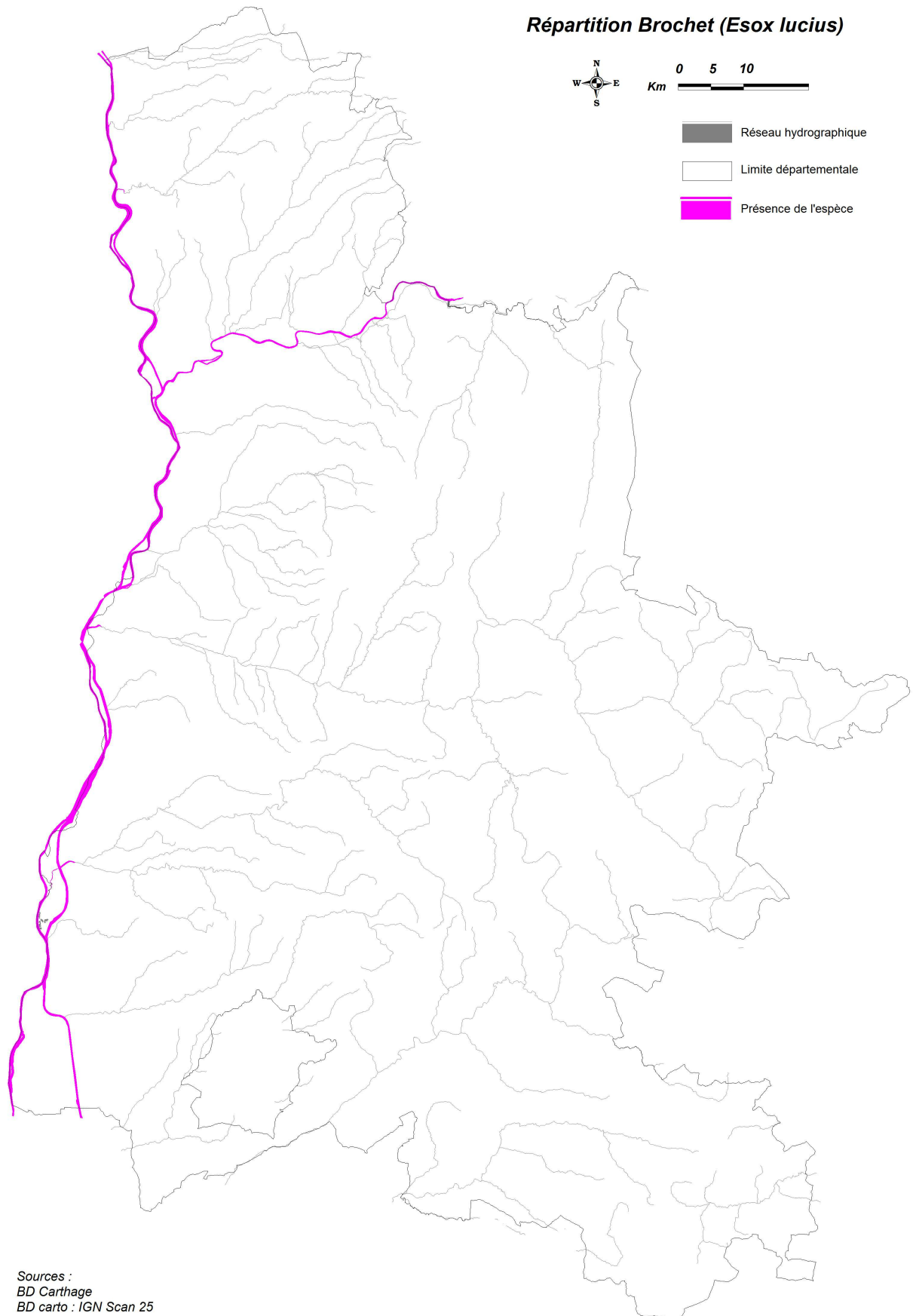
Distribution



Sa distribution d'origine est circumpolaire (zones tempérées et froides) dans les eaux douces de l'hémisphère Nord. Il est présent en Europe de l'Atlantique à l'Est de la Sibérie avec la limite Sud au Nord de l'Italie et la limite Nord au Sud de la Norvège et au Nord de l'Irlande. Il a été introduit dans la péninsule ibérique, en Italie et en Afrique du Nord ainsi que dans quelques pays africains (Ouganda, Ethiopie). Certains pays signalent un impact défavorable suite à son introduction.

En France, il est très largement répandu : il n'est cependant pas autochtone dans les cours d'eau côtiers méditerranéens, mais il peut localement y avoir été introduit. Il fait en effet l'objet d'élevages à des fins halieutiques.

Répartition Brochet (*Esox lucius*)



Répartition dans le département

Le brochet est présent sur l'ensemble du linéaire du Rhône, les contre canaux et les lones, mais aussi sur l'Isère aval, et les zones de confluence des grands cours d'eau. Son abondance est globalement faible, et fait l'objet de déversements d'alevins, de juvéniles ou d'adultes, à des fins de repeuplement mais également à des fins halieutiques, l'espèce étant très prisée des pêcheurs.

Enjeux / Actions de préservation

Même s'il est bien présent, sa population a tout de même chuté suite aux aménagements du Rhône et la raréfaction des zones humides et des prairies inondables. En effet, ce poisson est un migrateur holobiotique transversal, c'est-à-dire qu'il s'aventure dans les zones inondées pourvues de végétation pour frayer. Deux problématiques se posent sur le Rhône : peu de zones végétalisées disponibles, et un contrôle des crues, c'est-à-dire que les zones inondées ponctuellement ne le reste que peu de temps. Or il faudrait que ces zones inondées le reste durant au moins deux mois, le temps de l'incubation et de l'éclosion. Le cas échéant, le brochet se contente de zones d'herbiers.

Les actions à envisager concernent la réhabilitation des annexes du Rhône, des zones humides, et la création de dispositifs permettant de réguler le niveau d'eau et de contrôler la durée d'inondation à l'aide de systèmes de vannage.